FFR
LIGUE RÉGIONALE
GRAND EST

Siège social :
Maison Régionale Des Sports
13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine
+ 33 (0) 3 83 18 95 80 - 2006F@ffr.fr
SIRET : 837 535 665 00017

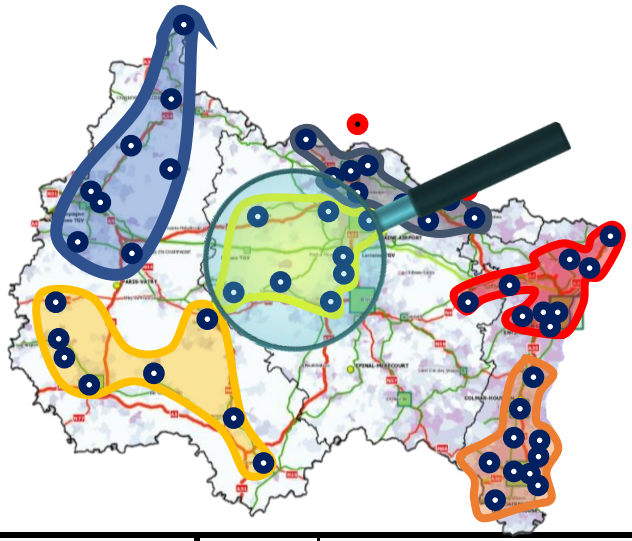
Tomblaine, le 12 juillet 2022

APPEL A CANDIDATURE EXTERNE
CONSEILLER TECHNIQUE DE CLUB (H/F)
LIGUE REGIONALE GRAND EST DE RUGBY

Pour favoriser le développement de la pratique du rugby en renforçant l'accompagnement des clubs et pratiquants dans le cadre de la réforme de la formation conduite par la Fédération Française de Rugby, **la Ligue Grand Est recrute en contrat à durée indéterminée** :

Un(e) Conseiller(ère) Technique de Club (H / F)

BASSIN N°7 – Meurthe et Moselle / Meuse / Moselle



- OCB TOULOIS (CD 54)
- RC DIEULOUARD LIVERDUN (CD 54)
- RC PONT À MOUSSON (CD 54)
- RGO LORRAINE CONFLUENCES (CD 54)
- RUGBY CENTRE MEUSE F4 (CD 55)
- RC BAR LE DUC (CD 55)
- SA VERDUNOIS (CD 55)
- RC METZ MOSELLE (CD 57)

BASSIN N°7	CODE	CLUB (effectifs au 30/06/2022)	JOUEURS	DIRIGEANTS	TOTAL
8 Clubs 1068 Licenciés	7633A	OCB TOULOIS	56	7	57
	6239G	RC DIEULOUARD LIVERDUN	18	13	27
	4112V	RC PONT À MOUSSON	195	35	213
	7849A	RGO LORRAINE CONFLUENCES	53	9	57
	7092J	RUGBY CENTRE MEUSE FORCE 4	81	16	86
	6404L	RC BAR LE DUC	56	19	69
	4127L	SA VERDUNOIS	186	39	215
	4104L	RC METZ MOSELLE	299	63	348

Adresse de correspondance L.R.G.E.R. :
3 impasse Denis Papin, 67400 Illkirch-Graffenstaden
2006F@ffr.fr
+ 33 (0) 9 80 56 28 68
Site : liguegrandest.ffr.fr
www.facebook.com/rugbygrandest @lrger_grandest

MINISTÈRE DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité
Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
FIGELOR
expertise comptable
SOCIETE GENERALE
world flair
AGENCE NATIONALE DU SPORT

FFR
LIGUE RÉGIONALE
GRAND EST

Siège social :
Maison Régionale Des Sports
13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine
+ 33 (0) 3 83 18 95 80 - 2006F@ffr.fr
SIRET : 837 535 665 00017

Missions

Directement rattaché au Président de la Ligue Régionale Grand Est et sous l'autorité fonctionnelle et opérationnelle du Directeur Technique de Ligue (chargés de décliner localement la mise en œuvre du projet sportif de la Fédération, dans le cadre des orientations de la Direction Technique Nationale), la fonction de Conseiller(ère) Technique de Club (CTC) consiste à mettre en œuvre la politique sportive fédérale directement dans les clubs dépendant de la circonscription territoriale d'intervention de chaque CTC (dite « bassin de clubs »).

Le CTC a notamment pour mission de :

PARTICIPER A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ORIENTATION STRATEGIQUE DE LA LIGUE

- Organiser le recueil d'informations auprès des clubs pour alimenter la définition du POS de la Ligue
- Inciter les clubs à déployer des actions inscrites au POS de la Ligue

ACCOMPAGNER LES CLUBS DU BASSIN DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SPORTIF FEDERAL

- Proposer une démarche d'audit aux clubs
- Proposer des axes de développement en s'appuyant sur l'audit et la politique du club
- Gérer les priorités d'actions à mettre en œuvre dans le club
- Participer à l'élaboration du POS départemental et des projets de développement des clubs
- Elaborer les process et indicateurs de suivi des actions des clubs
- Apporter son soutien à la coordination technique du club
- Informer les clubs sur les dispositifs pour la création d'emplois sportifs
- Conseiller le club sur la mise en place des emplois et le sensibiliser sur les moyens de pérennisation.
- Epauler le club sur le montage de dossiers de subvention
- Organiser et accompagner les plans d'actions définis dans les plans fédéraux ("Rugby Social Club",
- « club du XXIème siècle », « Label Club Engagé » …) avec les clubs du bassin
- Accompagner la conception et mise en œuvre d'actions rugby à 5 en faveur :
 - des publics éloignés de la pratique sportive (zones urbaines et/ou rurales)
 - de la lutte contre les incivilités et les discriminations
- Accompagner la conception de projets pédagogiques en milieu scolaire (Ecol'Ovale) et universitaire.
- Accompagner la création de sections sportives de collège ou lycée
- Accompagner la mise en œuvre d'actions avec le milieu scolaire et universitaire en rugby à 5 – 7 – X – XV.
- Accompagner les éducateurs à la mise en œuvre du plan de formation du joueur.
- Accompagner la labellisation des EDR et évaluer le respect des critères de labellisation de l'EDR
- Diriger l'organisation technique des plateaux d'EDR, les plateaux de l'ORC (Orange Rugby Challenge) et les ateliers EDR (partage des objectifs et contenus et mise en œuvre)
- Conseiller les clubs sur le niveau d'engagement en compétition
- Conseiller sur le processus de création d'un club et les accompagner sur l'accueil des pratiquants
- Accompagner les projets de développement de la pratique féminine
- Accompagner, animer et évaluer la mise en œuvre des actions liées à la protection des pratiquants
- et à la promotion de la santé.
- Intervenir ou faire intervenir les personnes idoines pour sensibiliser les acteurs du bassin sur ces dossiers
- Réaliser et communiquer des bilans et des retours réguliers au CTL et à la Ligue

FFR
LIGUE RÉGIONALE
GRAND EST

Siège social :
Maison Régionale Des Sports
13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine
+ 33 (0) 3 83 18 95 80 - 2006F@ffr.fr
SIRET : 837 535 665 00017

- Développer les contacts avec les partenaires locaux, municipalité, communauté de communes, et les relations avec les partenaires institutionnels

COORDONNER LA FORMATION DES EDUCATEURS / ENTRAINEURS

- Présenter aux acteurs du bassin l'offre de formation fédérale « rugby »
- Participer à un diagnostic permettant de définir les besoins en formation des éducateurs/entraîneurs du bassin
- Evaluer le respect des conventions de mise en œuvre des brevets fédéraux par les clubs
- Concevoir les contenus et coordonner, animer des séquences de formation en présentiel ou en FOAD
- Assurer le suivi et l'accompagnement des éducateurs et entraineurs en formation (BF, CF, CQP, BP, DE)
- Animer des sessions de formation continue des éducateurs et entraîneurs
- Définir les thématiques et les contenus pédagogiques
- Constituer, former et animer l'équipe de formateurs de son bassin s
- Identifier les besoins de formation de l'équipe pédagogique
- Planifier, coordonner, participer aux certifications des formations
- Connaitre les dispositifs d'accompagnement des structures et des personnes (AFDAS, pôle emploi…)

CONTRIBUER AUX PROJETS DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE ET DE L'EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE AU TRAVERS DE MISSIONS TRANSVERSALES

- Assurer la représentation des clubs de son bassin dans l'ETR et l'ETD
- Participer aux réunions régulières de suivi, collectives et/ou individuelles avec le CTL et/ou le DTL
- Participer aux réunions de coordination avec les élus de la Ligue
- Participer à la définition des priorités annuelles des Equipes techniques
- Proposer des actions innovantes
- S'impliquer dans les actions des ETD
- Mettre en œuvre les actions référentes aux missions transversales qui lui sont confiées
- Rendre compte de ses actions dans le respect du budget défini
- Développer l'expertise technique inhérente à l'exercice de ses missions par la formation, la participation à des groupes de travail et le partage de bonnes pratiques
- Procéder à l'appréciation de ses actions pour réguler la mise en œuvre
- Être en veille sur les nouveaux dispositifs des politiques publiques et des stratégies locales
- S'inscrire dans les politiques publiques et stratégies locales utiles à la promotion et au développement du rugby

ANIMER SON RESEAU DE PROXIMITE

- Identifier les acteurs du club, rassembler les bonnes ressources et susciter leur engagement pour faire aboutir les projets de club
- Mutualiser les compétences repérées dans les clubs pour faire vivre son réseau de proximité
- Faire émerger un état d'esprit favorisant la solidarité et la coopération entre les clubs
- Fidéliser les ressources techniques locales au sein d'une ETR et ETD
- Animer et coordonner le réseau de référents de club : formateurs, responsables d'EDR et coordonnateurs techniques de club

PARTICIPER A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PERFORMANCE DE LA LIGUE DANS LES CLUBS

- S'assurer de la participation des clubs du bassin aux plans de détection M15 – M18F et M20F

MINISTÈRE DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité
Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
FIGELOR
expertise comptable
SOCIETE GENERALE
world flair
AGENCE NATIONALE DU SPORT

FFR
LIGUE RÉGIONALE
GRAND EST

Siège social :
Maison Régionale Des Sports
13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine
+ 33 (0) 3 83 18 95 80 - 2006F@ffr.fr
SIRET : 837 535 665 00017

- Former les éducateurs – entraîneurs à la supervision et à la détection
- Mettre en relation les éducateurs – entraîneurs des clubs (de son bassin) avec le référent « Détection Haut niveau » du Comité Départemental ou de la Ligue

Profil recherché

- Titulaire du DEJEPS mention « Rugby à XV » de niveau III ou de niveau II : le DESJEPS ou BEES 2° mention « Rugby à XV », vous disposez d'une connaissance approfondie du fonctionnement des clubs amateurs de rugby à sept et à quinze.
- Vous bénéficiez aussi et surtout d'une expérience significative (d'au moins cinq ans) dans le développement de la pratique sportive du rugby, en ayant exercé en tant qu'entraîneur ou de Conseiller Technique, ou une fonction similaire.
- Vous maîtrisez les règlements sportifs et dispositifs émis par la FFR, les procédures techniques et les contenus pédagogiques du sport.
- Vous êtes autonome dans un cadre référencé, rigoureux (-se), organisé(e), et votre sens du relationnel vous permet de vous adapter à des interlocuteurs variés. Votre sens de la pédagogie vous permet également de rendre accessible à tous l'information. Vous maîtrisez les outils de bureautique et disposez des qualités d'expression écrite et orale nécessaires à l'exercice de vos futures responsabilités d'ambassadeur du rugby vis-à-vis de l'environnement scolaire et institutionnel local.
- A l'écoute, vous appréciez le contact sur le terrain, vous souhaitez vous investir et être force de proposition.
- Permis B obligatoire.

Processus de recrutement

Votre dossier complet de candidature (lettre de motivation, CV, disponibilités et copie des diplômes) est à adresser exclusivement par courriel à l'adresse suivante : 2006F@ffr.fr jusqu'au 15/08/2022.

La LRGER est chargée de contrôler la conformité des dossiers de candidature aux exigences de qualification et d'expérience professionnelles requises, ainsi que de présélectionner les candidats-es qu'elle juge les plus aptes à exercer la fonction de CTC.

Si vous comptez parmi ces candidats-es présélectionnés-es, un entretien de recrutement vous sera fixé par la commission de recrutement.

En cas de nombre insuffisant de candidatures réunissant les critères de présélection, les titulaires à minima du diplôme suivant seront autorisés à postuler : BEES 1° mention « Rugby à XV »

Condition d'emploi CTC

Contrat : Contrat à durée indéterminée, à temps plein à partir du 01/09/2022, selon les disponibilités.
Rattachement : Ligue Régionale Grand Est de Rugby (LRGER)
Le(a) Conseiller(ère) technique de club assure sa mission sur un territoire déterminé, dénommé bassin de clubs, ici le bassin 7.
Période d'essai : une période d'essai s'applique pour une période de 3 mois renouvelable 1 fois, conformément aux dispositions prévues par la CCNS.
Statut/Groupe de classification : statut de Cadre au forfait du groupe 6 de la CCNS.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
GRAND EST

Siège social :
Maison Régionale Des Sports
13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine
+ 33 (0) 3 83 18 95 80 - 2006F@ffr.fr
SIRET : 837 535 665 00017

Temps de travail : le temps de travail est évalué forfaitairement en jours. Le nombre de jours de travail applicables au contrat est de 214 jours auxquels s'ajoute la journée de solidarité.

Rémunération : a minima le salaire mensuel de base garanti pour les emplois du groupe 6 de la CCNS.

Outils et matériels mis à disposition (pour un usage exclusivement professionnel) : ordinateur portable, téléphone, véhicule de service.

Conditions d'incompatibilités de cumul d'emploi

Ce poste est déontologiquement incompatible avec l'exercice d'une activité d'entraîneur, de joueur ou d'arbitre de rugby.

MINISTÈRE DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité
Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
FIGELOR
expertise comptable
SOCIETE GENERALE
world flair
AGENCE NATIONALE DU SPORT